

Image not found or type unknown



## je souhaite céder mes parts qui va me rembourser mon compte coura

Par **catcol**, le **23/01/2012** à **07:53**

Bonjour,

Suite à ma séparation d'avec mon mari, actionnaire comme moi à 33% d'une sarl, je souhaite céder mes parts, et je me demande si je vais bien récupérer mon compte courant. Un nouvel actionnaire devant rentrer au capital dans les prochaines semaines. Puis-je céder mes parts avant son entrée ou dois-je le faire après ?

D'avance merci pour vos conseils.

Catherine Collart